

# INFORMATIONS

## CORONAVIRUS COVID-19

SUITE A LA MISE EN PLACE DES MESURES DE CONFINEMENTS, LES SERVICES DE LA VILLE ET DU CCAS SONT ORGANISES AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITE DES SERVICES PUBLICS STRICTEMENT INDISPENSABLES

TOUS LES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX SONT FERMES

### CONCERNANT L'HOTEL DE VILLE

- ✓ Le service Etat Civil sera ouvert (sur rendez-vous uniquement) pour les déclarations de naissance, reconnaissance et décès. Le cimetière sera ouvert en cas d'inhumation uniquement.
- ✓ La remise des titres d'identité est suspendue SAUF en cas d'extrême urgence (dans ce cas, contactez le 02.31.35.25.00).
- ✓ Concernant le CCAS, une permanence téléphonique est ouverte tous les jours de 9h00 à 12h00 au 02.31.39.70.68.

### POUR TOUTE QUESTION

Utilisez prioritairement l'adresse [mairie@colombelles.fr](mailto:mairie@colombelles.fr)

### **EN CAS D'URGENCE CONTACTER LE :**

- ✓ **02.31.35.25.00** (de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi)
- ✓ **06.75.62.99.64** (à partir de 17h00 et le week-end)

### **RESPECTEZ STRICTEMENT LES MESURES DE CONFINEMENT**

INFORMEZ-VOUS REGULIEREMENT : [WWW.GOUVERNEMENT.FR](http://WWW.GOUVERNEMENT.FR)

### AUTRES CONTACTS :

UN NUMERO VERT REpond A VOS QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS SEPT JOURS SUR SEPT, 24 HEURES SUR 24 AU **0.800.130.000**

UNE CELLULE D'INFORMATION PUBLIQUE A ETE MISE EN PLACE PAR LE PREFET DU CALVADOS AVEC UN NUMERO GRATUIT DEDIE AU PUBLIC LORS DE SITUATIONS D'URGENCES POUR APPORTER DES REPONSES PERSONNALISEES : **02.31.30.67.60** (numéro gratuit de 8h00 à 20h00)